ACTUALITÉS RH

ATELIER RH DU 17 AVRIL 2025

Recrutement des médecins en procédure d'autorisation d'exercice (« Médecins PAE »)



[Erratum] (37) Mme Marianne DVORIANOFF

a pris ses fonctions de Directrice opérationnelle à l'APST37 au 1er septembre 2024, et non en 2025 comme indiqué dans le précédent numéro.

(75) Monsieur Pierrick MARTIN est le nouveau président de l'AFOMETRA (cf. page 13).



omme convenu, Présanse et sa commission RH ont organisé le 17 avril dernier, en visioconférence, un atelier RH dédié au recrutement des « médecins PAE ». Celui-ci a réuni une quarantaine de professionnels RH qui ont pu ainsi échanger sur ce sujet. L'objectif était que les participants partagent leur expérience, apportent leur témoignage afin d'en retirer, le cas échéant, des bonnes pratiques utiles à tous.

Ainsi après que le cadre juridique a été rappelé, cet atelier a permis de confirmer les disparités en matière de recrutement de ces professionnels de santé. En effet, il apparaît que le recensement par les ARS du nombre de postes à ouvrir mais aussi des lieux d'accueil des lauréats des EVC ont été encore peu transparents et cohérents cette année.

De la même façon, l'affectation de gré à gré semble ensuite avoir été biaisée par le logiciel dédié faisant que le premier choix du service devenait définitif.

En substance, depuis la réforme de cette procédure il y a quelques années, elle est moins favorable aux SPSTI que précédemment, faute pour eux d'être bien identifiés par le ministère de la Santé.

En dernier lieu, les glissements avec d'autres régimes juridiques comme celui des praticiens associés, réservés aux seuls établissements de santé, ont également été abordés.

Le support de cet atelier ainsi qu'une note juridique sont disponibles sur le site internet de Présanse.

Rappel préalable : Les voies d'accès à la médecine du travail

